

Cours de Langue Anglaise.

Les élèves des six premières classes du cours classique donnent deux heures par jour à l'étude de l'anglais dont l'enseignement est partagé en quatre classes.

Première Classe.

Lecture et conversation anglaise et française.

Seconde Classe.

Grammaire anglaise de Siret, avec exercices.—Conversation anglaise et française.

Traduction d'auteurs anglais en français.

Troisième Classe.

Murray's Grammar, avec exercices.
Traduction d'auteurs anglais en français.
A tract on trade and Commerce.

Quatrième Classe.

Traduction d'auteurs français en anglais.
Book Keeping.
Discours anglais.

Le Dessin et la Musique sont facultatifs.

DETRESSE COMMERCIALE.**Angleterre.**

La comité spécial nommé par la Chambre des Communes "pour s'enquérir des causes de la dernière détresse commerciale et pour s'assurer jusqu'à quel point, elle a été causée par les lois réglant l'émission des billets de Banque payables à demande," a fait le premier rapport qui suit :—

Conformément à l'ordre de la Chambre, votre comité s'est enquis des matières qui lui ont été référées, et ayant terminé son investigation en autant que l'Angleterre y est concernée, a jugé convenable de faire rapport à cette chambre de son opinion sur cette partie de la référence. Pour compléter le travail dont il est chargé, l'enquête doit être étendue à l'Ecosse et à l'Irlande, et votre comité s'occupera de ce devoir sans délai.

Pendant la période des difficultés financières, des députations de Birmingham et de Liverpool ont été reçues par le gouvernement. Votre comité a cru en conséquence devoir commencer ses investigations par l'examen de MM. Hodgson et Turner de Liverpool, et Muntz et Salt de Birmingham.

M. Gurney, courtier éminent, M. Bates de la maison Baring frères, et M. Beavan, banquier de Londres, et choisi par les banquiers de cette cité, ont été examinés par le comité plus particulièrement sur la détresse et les difficultés commerciales qui ont été éprouvées dans la métropole.

M. Birkbeck, banquier privé, choisi par les banquiers du pays, et M. Pease, lié avec les districts houilliers du nord, ont aussi été examinés.

Une preuve complète des opérations de la banque a été fournie au comité par M. Horsley Palmer, un des directeurs, par le gouverneur et le député-gouverneur, et par M. Cotton, qui était gouverneur de la

banque en 1844. La banque a aussi donné au comité un grand nombre d'informations que l'on trouvera dans l'appendice.

Enfin, le comité a cru nécessaire d'appeler devant lui MM. Jones Loyd, Took et Taylor, bien connus pour avoir donné une grande attention à notre système monétaire.

Tous les témoins examinés par le comité se sont accordés à signaler comme causes premières de la détresse, le manque des récoltes et principalement la maladie des patates en 1846, et la nécessité de pourvoir aux moyens de payer, en 1847, l'importation extraordinaire de provisions de toute espèce qui a eu lieu pendant cette dernière année.

Parmi les autres causes, la diminution dans l'importation du coton, la diversion des capitaux de leur emploi ordinaire dans les transactions commerciales pour les engager dans la construction des chemins de fer, l'extension induite du crédit, et spécialement dans nos transactions avec l'Est, et les espérances exagérées d'un commerce étendu, ont suivant l'opinion de plusieurs témoins, contribué à produire le même résultat.

Votre comité n'a aucune raison de douter que ces causes n'aient à divers degrés, et dans les différentes parties du pays, produit les effets qui leur sont attribués.

Pour le développement plus étendu des vues adoptées sur ces divers points par les messieurs qui ont été examinés, votre comité réfère la chambre aux témoignages qui ont été reçus.

Quant à quelques unes des circonstances auxquelles il est fait allusion ci-dessus, le parlement a déjà adopté des dispositions, les autres étant en dehors de tout contrôle législatif.

Plusieurs des témoins, y compris le gouverneur et le député-gouverneur de la banque d'Angleterre, ont exprimé la croyance que des mesures plus promptes dans l'automne de 1846 et le printemps de 1847, de la part de la banque d'Angleterre auraient remédié à la nécessité qui a forcé la banque d'Angleterre, à adopter dans les circonstances dans lesquelles elle se trouvait des mesures plus sévères, et auraient ainsi prévenu l'alarme causée par ces mesures.

Les motifs sur lesquels repose cette croyance ainsi que les considérations qui ont influencé les opérations de la banque, sont expliqués dans les témoignages. Cette opinion nécessite qu'une large discrétion soit laissée à ceux qui sont chargés de l'administration de la banque, et votre comité espère que cette discrétion, si de semblables circonstances se renouvelaient, sera exercée avec toute la prudence nécessaire.

Une opinion paraît avoir été entretenue par quelques personnes, non par le gouverneur et le député gouverneur de la banque

d'Angleterre, que la banque, par l'acte de 1844, est libérée de toute obligation, excepté celle de consulter les intérêts pérennaires de ses propriétaires.

Il est vrai qu'il n'y a point de restriction imposée par la loi à la discrétion de la banque concernant l'administration en autant qu'elle est distincte de l'émission des billets ; mais la banque est une institution publique, possédant des privilèges spéciaux et exclusifs, se trouvant dans une position particulière vis-à-vis le gouvernement, et exerçant d'après l'étendue de ses ressources une grande influence sur la société mercantile et les transactions monétaires du pays.

Ces circonstances imposent à la banque le devoir de considérer l'intérêt public, non pas tel que défini par la loi, mais tel que le parlement dans ses diverses transactions avec la banque, l'a toujours reconnu et que cette dernière n'a jamais méconnu.

Il est inutile de prescrire ce devoir par une loi, puisqu'on ne peut douter que les intérêts permanents de la banque sont identifiés avec ceux du pays en général. Cette identité d'intérêts donne et au public et aux propriétaires des fonds de la banque un intérêt immense dans toutes les mesures propres à assurer une administration éclairée des affaires de la banque.

Votre comité a appris avec satisfaction que l'attention du bureau des directeurs a été donnée à ce sujet, et qu'un changement quant au choix du gouverneur et du député-gouverneur a été fait de manière, dans l'opinion de votre comité, à améliorer la constitution du corps administratif de la banque. Votre comité à la confiance que l'effet de ce changement et l'expérience acquise par les événements des deux dernières années, assureront au public, dans l'administration future de la banque, de plus grands avantages que le pays n'en a reçus jusqu'ici.

Votre comité a vu avec un profond regret par les nombreux témoignages qu'il a recueillis, l'étendue des pertes souffertes par les maisons de commerce dans le cours de l'automne dernier, occasionnées par la combinaison inouïe des circonstances ci-dessus mentionnées, et sérieusement aggravées par le manque de confiance résultant des faillites nombreuses, et qui ont engagé les banquiers et autres de conserver une réserve d'or et de billets de banques à un montant très considérable. On doit observer que cette réserve a été faite à un montant très considérable sur les billets en circulation, et excédant, de £4,000,000, suivant un témoin les besoins du public à cette époque.

Le sentiment d'alarme qui prévalut alors paraît avoir été immédiatement dissipé par la publicité donnée à la lettre adressée à la